

INTRODUCTION

Diane Beucard, animatrice – agence Neorama

Bonsoir à tous, merci de nous avoir rejoint ce soir. Nous allons pouvoir commencer cette réunion. Si certaines personnes arrivent en cours de route, nous les accueillerons avec plaisir. Je vais passer le micro à nos intervenants qui ont à cœur d'adresser un mot d'introduction, le plus court possible mais néanmoins symboliquement important. Par la suite, nous déroulerons le fil de cette soirée dédiée à la clôture de cette phase de concertation préalable qui s'achèvera le 25 février.

Monsieur VIAL, vous êtes Vice-Président à la Communauté de Communes, je vous laisse la parole.

Gilles Vial, Vice-président en charge de l'industrie, Communauté de communes EBER

Merci beaucoup et bonsoir à vous. Effectivement, je dois excuser Sylvie DEZARNAUD, Présidente de l'intercommunalité Entre Bièvre et Rhône qui n'était pas disponible ce soir. Dans l'ordre protocolaire, le 1^{er} Vice-Président que vous connaissez bien, Monsieur Robert DURANTON, a aussi un conseil municipal ce soir sur Roussillon et ne pouvait pas être présent. C'est donc le deuxième vice-président qui a la responsabilité de vous dire quelques mots. J'en profite aussi pour vous dire que Monsieur NEUDER (député de la circonscription) devrait nous rejoindre un peu plus tard.

Nous arrivons à la fin de cette procédure de concertation, encadrée réglementairement par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Je pense que ce travail vous a permis de donner des éléments d'informations sur le projet. Cette étape a suscité l'intérêt et permis à chacun de s'exprimer pour mieux appréhender les enjeux de ce beau projet, dans un esprit de construction et nuances, ce qui manque parfois aujourd'hui.

Au-delà de cette concertation, les élus d'EBER (Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône) regardent avec intérêt l'évolution de ce dossier car il met aussi en valeur les atouts de notre territoire, du site chimique, de son savoir-faire et de ses compétences. Ce projet porté par l'équipe d'Elyse Energy est innovant. Il s'inscrit et répond aux enjeux de décarbonation et de transition écologique dont nous avons besoin.

Ce soir est un dernier temps d'échange avec le grand public. Il doit permettre de dresser un premier bilan et de passer aux prochains temps d'échange et de concertation continue avec pour objectif d'aller vers une réalisation concrète, je l'espère, de ce projet. Nous serons heureux de vous ancrer dans un territoire qui reste, et nous en sommes fiers, un territoire d'avenir.

Carl Patois, administrateur du GIE Osiris

Bonsoir à tous. J'avais ouvert le premier forum de cette concertation préalable. J'ai vu quantité de travail déployée par tous pour que le grand public ait les informations et les opportunités de s'exprimer sur ce beau projet, qui a le soutien plein et entier de la plateforme des Roches-Roussillon. C'est un projet dont les différents ateliers auront montré tout le bien fondé et les synergies qu'il représente pour nous. Ce n'est pas un hasard si quand Elyse Energy est venu nous voir il y a quelques années de cela, mon prédécesseur avait dit : « Mais bien sûr votre projet est complètement aligné avec notre trajectoire. »

C'est, après bientôt trois mois d'échange, la dernière réunion. Je vous souhaite à nouveau la bienvenue au sein de l'espace Kémio, salle du GIE et je vous propose que nous rentrions dans le vif du sujet.

Diane Beucard, animatrice – agence Neorama

Pour terminer ce tour de parole introductif, je vous propose d'inviter à venir en tribune Madame Dejour et Monsieur Frossard, les garants de la CNDP qui suivent cette concertation, et Pascal PENICAUD pour Elyse Energy.

Pascal PENICAUD, Elyse Energy

Bonsoir à tous, je suis très heureux d'ouvrir le forum de clôture de notre projet eM-Rhône, après 3 mois d'échanges sur le territoire. Je veux d'abord vous remercier pour votre participation et vos contributions tout au long des 18 rencontres que nous avons vécues ensemble. Je remercie aussi chaleureusement nos équipes et nos partenaires, ainsi que les élus et les agents qui ont rendu possibles ces rencontres.

Cette soirée a été préparée sous le contrôle des garants de la Commission Nationale du Débat Public. L'objectif, c'est de vous restituer ce que nous avons entendu pendant ces 3 mois.

Mais avant cela, pour ceux qui n'ont pas pu assister aux échanges précédents, nous allons procéder à un rappel de notre projet. eM-Rhône, pour « électro-méthanol Rhône », vise la production de e-méthanol à destination de l'industrie et du transport maritime. Dans l'industrie, ce e-méthanol serait utilisé pour remplacer une partie du méthanol fossile consommé par les industriels, notamment ici sur Osiris, qui est aujourd'hui intégralement importé depuis des pays producteurs de gaz. Dans le transport maritime, le e-méthanol serait utilisé comme carburant pour propulser les navires. Au total, nous souhaitons produire

150.000 tonnes de e-méthanol chaque année à partir de 2027-2028. 80 emplois directs seraient à pourvoir sur le territoire.

Qu'est-ce que nous retenons chez Elyse, de ces 3 mois d'échanges et de débats ?

Trois grands thèmes :

- Les ressources nécessaires pour le projet ;
- Les impacts du projet ;
- L'intégration dans l'écosystème régional ;

Le premier grand thème abordé, a été « les ressources naturelles nécessaires au projet ».

eM-Rhône est un projet de production de carburant électrique, aussi appelé *électro-carburants / e-carburants*. L'électricité est donc la matière première principale, mais il faut aussi de l'eau et du carbone pour le produire.

Chez Elyse, nous avons pleinement conscience que ces ressources sont rares et vous nous l'avez rappelé à plusieurs reprises au cours de nos échanges.

Nous porterons une attention particulière, à chaque étape du projet, à l'efficacité de nos procédés pour concevoir un projet le plus économe possible. Et nous regarderons en détails, en lien avec le GIE, toutes les pistes d'optimisation qui nous permettront de consommer moins ou de consommer mieux.

Par ailleurs, et cela a aussi été abordé pendant nos rencontres, ces nouveaux carburants ne seront pas disponibles en quantité suffisante pour nous permettre de sortir du pétrole en vivant « comme avant ». Nous le redisons ici clairement : il faudra aussi consommer moins.

Le 2^{ème} thème qui est ressorti est celui des impacts du projet. Globalement, le choix d'implantation du projet, au cœur de la plateforme chimique du GIE, a été salué et rassure sur la maîtrise des risques industriels.

Mais vous l'avez également rappelé : il faudra porter une attention particulière pour minimiser encore les impacts et les nuisances liées au projet. C'est valable pour les nuisances visuelles ou sonores, l'impact sur le trafic routier, mais aussi sur le paysage, l'environnement et la biodiversité au sens large.

Nous avons entendu un 3^{ème} message, qui nous a été répété à plusieurs reprises : nous sommes ici, en Isère, sur un territoire qui marche bien, parce qu'il a su jouer collectif. Ici, les élus, les industriels, la population tirent dans le même sens.

Comment notre projet va-t-il contribuer à cette dynamique ? Sur ce point également, je peux vous assurer que nous ferons le nécessaire pour nous intégrer au mieux dans ce bel écosystème. Et nous avons déjà identifié des synergies potentielles avec les industriels en place, nous y reviendrons ce soir.

Voilà les 3 grands thèmes qui ont structuré nos discussions. D'autres questions ont été abordées et seront développées au cours de la soirée.

Pour les prochaines semaines, comme cela a été rappelé, les garants de la CNDP auront la charge de produire le bilan de ces 3 premiers mois d'échanges. Elyse Energy apportera en réponse une feuille de route et des engagements précis pour la poursuite du projet eM-Rhône, jusqu'à l'enquête publique qui interviendra courant 2025.

Merci à tous de votre attention et excellente soirée.

Valérie Dejour, Garante de la CNDP

Bonsoir à toutes et tous. Monsieur Jonas Frossard et moi-même Valérie Dejour, avec Marion Thenet (qui n'est pas là physiquement mais qui a fait le lien avec l'autre concertation d'Elyse Energy sur le Bassin de Lacq), sommes les trois garants nommés par la CNDP. C'est une concertation réglementaire préalable. Nous avons une lettre de mission de la CNDP, pour travailler en amont et tout au long de la concertation.

Au moment de la clôture, nous avons un mois pour faire notre bilan et présenter les éléments qui ont été débattus : comment la concertation s'est déroulée et donner des préconisations et recommandations à l'attention du maître d'ouvrage. Ce dernier aura deux mois maximum pour y répondre. Nous restons disponibles s'il y a des questions sur la CNDP, entité administrative indépendante.

Nous l'avons souvent présentée alors nous serons bref. Cette autorité indépendante est cadrée par la loi. La finalité de la CNDP est d'aller vers plus de démocratie citoyenne. Permettre à chacun et chacune d'avoir son droit à la parole, pour participer aux processus de décisions qui les concernent (grands projets, grandes politiques, etc). C'est donc une intention d'aller vers plus d'implication pour chacun, sur tout ce qui concerne le citoyen dans son environnement proche ou moins proche.

Sur la question de la neutralité, Jonas et moi-même sommes complètement indépendants par rapport au maître d'ouvrage. Nous sommes indemnisés dans un cadre réglementé par la CNDP seule. Nous n'avons pas d'intérêt direct dans le projet. Un aspect important est la sincérité du maître d'ouvrage (Elyse Energy), donc la transparence des informations fournies en amont du lancement et tout au long de la concertation. Un des autres principes fondamentaux est l'inclusion : comment aller vers tous les publics, quels qu'ils soient. Quant au principe de l'argumentation, il précise que chaque argument est écouté, qu'il soit énoncé une seule fois ou qu'il soit répété à plusieurs reprises.

Avec Jonas Frossard, nous souhaitons revenir sur quelques points. Les garants ont eu toute leur place dans leur rôle de prescription, avant, tout au long et jusqu'à la fin de la concertation. Il y a eu des adaptations chemin faisant, pour aller vers plus de rencontres comme la semaine dernière avec les étudiants à Lyon. Nous avons, dès le départ, formulé

une demande d'aller vers du boitage qui a pu être mis en place, mais ce n'est pas pour cela que nous avons eu une mobilisation plus importante.

Nous souhaitons insister sur plusieurs points. Tout d'abord, nous voulons souligner les efforts du maître d'ouvrage en matière de pédagogie. Cela a été observé dans l'implication très forte de l'équipe, qui s'est mobilisée très largement avec différentes manières de présenter ce projet et différentes façons d'expliquer les choses. Ce n'est pas très fréquent, mais cela était intéressant pour expliquer le projet. Il y a eu un effort indéniable pour expliquer ce projet et donner à comprendre au XXI^e siècle, ce que cela signifie de faire de l'industrie.

Nous voulions aussi souligner quelque chose de rare : l'appui du GIE Osiris pour faire en sorte que cela se passe dans de très bonnes conditions. Cela a permis d'avoir un lieu proche du projet, avec la tenue d'ateliers en présentiel en parallèle de la concertation mobile.

Nous souhaitons aussi souligner la sincérité et la transparence du maître d'ouvrage : quand il n'a pas su répondre, il a pris le temps de chercher les réponses. C'est quelque chose de très important dans une concertation.

Jonas Frossard, Garant de la CNDP

Je partage ce qui a été dit. Notre rôle était de contrôler, de vérifier que cette concertation se passe bien et nous avons pu contrôler et garantir que le porteur de projet s'est impliqué avec sincérité, écoute et intérêt pour cette démarche.

Nous regrettons en revanche la très faible mobilisation du public pour un projet de cette envergure. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'échanges très intéressants et approfondis. Nous avons un bilan qualitatif très intéressant, néanmoins sur le plan quantitatif il y a eu très peu de participation au cours de la démarche. Cela n'est pas dû à un manque d'effort en termes de communication et de mobilisation (effort du porteur de projet et de l'agence de concertation Neorama, mais aussi des collectivités comme relais). Nous n'avons aucun doute sur la diffusion de l'information.

Pour nous cela constitue déjà un enseignement : les gens ne se sont pas intéressés. Nous en tirons deux enseignements différents :

- Tout d'abord, une partie de la population est rassurée et accepte le projet de façon assez nette, probablement en raison de son encadrement au sein d'OSIRIS, un partenaire de confiance. Cet argument est ressorti lors des stands organisés sur les marchés, au centre commercial, etc.
- Néanmoins, nous avons également rencontré des habitants, plus minoritaires, qui semblent résignés. Nous avons plusieurs fois entendu la phrase : "une usine de plus ou de moins, cela ne changera pas grand-chose". Cela n'est pas dit dans un sens positif mais dans un sens résigné. Cela est lié au fait d'avoir beaucoup d'usines sur le territoire, avec des soucis en matière de perception de l'environnement dans lequel on vit, ce qui est compréhensible.

Diane Beucard, animatrice – agence Neorama

Très rapidement, je vais rappeler les objectifs de cette rencontre qui est la dernière pour cette concertation préalable qui s'achève le 25 février :

- Le premier est de tracer ensemble quelques éléments d'enseignements sur les arguments évoqués.
- Nous prendrons aussi le temps d'échanger avec vous et de nous projeter sur la suite, forts des enseignements partagés par les garants, sur vos attentes concernant la concertation continue.
- Enfin, nous vous solliciterons pour savoir ce que pourraient être vos idées pour un dispositif de concertation continue.

Rappel et Synthèse du projet eM-Rhône

Diane Beucard, animatrice – agence Neorama

Pour rappeler de manière synthétique la présentation du projet, est-ce que parmi les personnes présentes, quelqu'un n'a jamais vu la présentation vidéo ? Personne n'a levé la main donc nous pouvons passer à la présentation du bilan de la concertation.

Les chiffres clés de la concertation et les premiers enseignements

Diane Beucard, animatrice – agence Neorama

Pour rappel, il y a une logique quantitative à tout cela puisque des moyens importants ont été mis en place (nombre de rencontres, modalités de concertation etc.). Ceux-ci ont été déployés pour associer un public le plus large possible et être le plus mobilisateur sur les enjeux intrinsèques au projet. 17 rencontres ont été conduites ces derniers mois et ont rencontré leur public de façon assez différente. Nous pouvons trouver dommageable de ne pas avoir eu plus de participants en salle. Cependant, lorsque nous sommes allés vers le public, nous avons eu davantage de rencontres et d'échanges, que ce soit sur les stands mobiles ou lors des temps passés avec les étudiants, les acteurs économiques et les élus. Aujourd'hui, nous estimons avoir rencontré environ 405 personnes au cours de ce processus.

Le site internet, qui est et restera un espace de ressources sur le projet et sa concertation, a été visité par ceux qui souhaitent s'informer, déposer des contributions individuelles et collectives et avoir une connaissance du calendrier des rencontres. Concernant les contributions, la même tendance que pour la mobilisation physique s'observe. Il y a eu beaucoup de contributions lors des échanges mais moins en ligne. Le site internet n'est pas le seul lieu de dépôt des contributions. Deux cahiers d'acteurs ont été déposés, 5

contributions publiées dont 4 questions qui ont donné lieu à des réponses des maîtres d'ouvrage.

Comme rappelé par les garants, le bilan se joue peut-être plus sur le qualitatif que sur le quantitatif. Je passerai la parole à Mélissa Chevalier-Ressicaud pour faire ce retour sur les aspects qualitatifs.

Un certain nombre de points ont été évoqués en introduction comme étant des points d'enseignements clés. Pour certains aspects je vais me faire l'écho des arguments évoqués et pour certains Mélissa, pour Elyse Energy, apportera un éclairage supplémentaire et une mise en perspective.

Commençons par le premier point : le projet et sa décarbonation. Cela a été évoqué comme question chapeau et comme une question de société. Nous entendons dans différents échanges, deux axes majeurs.

- Le premier présente le projet comme une solution pour la décarbonation des 2 secteurs ciblés, il apporterait une réponse à un besoin spécifique.
- Le deuxième axe est plus large et plus sociétal, concernant le cadre réglementaire de la décarbonation. Cet axe comporte deux remarques :
 - La première remarque est de dire que cette trajectoire, telle qu'elle est décrite aujourd'hui, n'intègre pas les enjeux de décroissance, de ralentissement et de changement de comportements, qui sont tout aussi importants à évoquer.
 - Certains participants ont fait part de leurs inquiétudes sur le fait que la recherche de solution de décarbonation pouvait gommer les enjeux, sans doute prioritaires, du changement de comportement.

Autre thème important, celui des ressources et en particulier la ressource en eau. Cet enjeu a été pris en compte de manière assez fine. Nous avons eu, sur ce sujet, plusieurs retours, dont un premier élément assez général sous forme d'une inquiétude globale sur la ressource en eau. Cela s'exprime sur différents aspects : sur le plan qualitatif et quantitatif aujourd'hui, mais aussi demain avec le changement climatique. Dans ce contexte aussi, c'est une ressource qui génèrera des conflits d'usages sur lesquels des arbitrages seront à conduire. Nous voyons bien ici toute la complexité de traiter ce sujet sur un projet et bien au-delà.

Au grès des discussions, a été formulé un certain nombre de demandes d'informations complémentaires, ce qui renvoie à deux choses :

- Sur la forme, une concertation préalable correspond à un temps de maturité du projet qui nécessite encore de faire aboutir des études. Toutes les informations ne sont pas disponibles à cet instant. La concertation continue vient donc répondre à cet espace-temps nécessaire pour compléter l'information. Sur cet aspect, des questionnements techniques ont été formulés notamment sur l'impact des rejets après traitement sur le milieu naturel. Il y a également eu des questionnements techniques sur des alternatives, notamment l'approvisionnement en eau qui pourrait être issu d'industriels voisins ou bien de sources différentes de celles proposées par le maître d'ouvrage (entre la nappe et le canal) ;
- Et enfin, il y a eu des questionnements sur les infrastructures et leur capacité notamment à traiter l'ensemble des besoins exprimés.

Je laisse Elyse Energy apporter un éclairage sur les compétences et le cadre d'intervention des uns et des autres sur le sujet de l'eau.

Mélissa Chevalier-Ressicaud

Bonsoir à tous. Effectivement, concernant l'eau, Elyse Energy est conscient des enjeux autour de cette ressource et a fait le choix d'organiser une [conférence-débat](#) sur ce sujet le 18 janvier. A cette occasion, les équipes ont pu réitérer leur volonté de se mobiliser pour trouver les solutions les plus économes et responsables possibles quant à l'utilisation de cette ressource. Ce constat est également valable pour l'ensemble des ressources du projet.

Plusieurs questionnements techniques sont apparus durant la concertation et spécifiquement durant cette conférence autour de l'eau. Néanmoins, le calendrier de cette concertation ne permet pas d'avoir l'ensemble des informations et d'avoir les réponses complètes. C'est la raison pour laquelle Elyse Energy va poursuivre un certain nombre d'études, pour pouvoir apporter les réponses associées. C'est le cas des rejets et de l'approvisionnement en eau, un sujet mis au débat lors de cette conférence.

L'eau est une ressource spécifique. C'est une utilité qui sera fournie par le GIE Osiris, gestionnaire de la plateforme chimique. En conséquence, la source de l'eau, son mode de prélèvement et son type de traitement seront discutés en collaboration avec le GIE. Celui-ci est moteur, avec les élus et les industriels environnants, sur l'optimisation et la gestion de cette ressource.

Diane Beucard, animatrice – agence Neorama

Merci pour ces précisions. Une autre ressource importante est l'électricité. Nous parlons d'électro-méthanol. Deux thèmes qui ressortent sont :

- Un premier général, concernant la définition bas carbone, avec un mix énergétique français très nucléaire.
- Le second thème, à l'instar de l'eau concerne la question des conflits d'usage avec l'électrification des usages et les arbitrages à conduire.

Spécifiquement sur le projet, deux points ont fait l'objet de questions :

- La nature bas carbone de l'électricité consommée (garantie de consommation renouvelable, contrat d'achat, philosophie de consommation de l'électricité du projet).
- La capacité du réseau à répondre à l'ensemble des besoins ainsi qu'à ceux du projet eM-Rhône.

Cette concertation est portée par Elyse Energy et RTE en charge du transport de l'électricité. RTE porte le projet de raccordement électrique via un document de cadrage validé avec Elyse Energy. Il s'agit d'une PTF (Proposition Technique et Financière), un document qui vient sécuriser la demande. Le besoin d'électricité et l'enjeu de raccordement ont été anticipés. Le raccordement a été évoqué lors d'un [atelier thématique](#).

Un autre point évoqué sur les ressources est celui du CO₂. Cette ressource a fait l'objet d'alternatives et de discussions lors d'un [atelier dédié](#). Un premier aspect concerne la comptabilité carbone avec trois points principaux :

- Les quotas carbone des entreprises qui émettent du carbone ;
- La responsabilité des entreprises vis-à-vis de la taxe sur les émissions de CO₂ ;
- Les quotas carbone des entreprises qui consomment le produit fini ;

D'autres sujets plus techniques ont été soulevés comme la stœchiométrie du procédé et les pertes potentielles entre la captation et la production.

Enfin, un dernier sujet concerne la différence entre la quantité de gaz à effet de serre évitée, communiquée dans la présentation et la quantité captée. Ces deux chiffres sont différents et interrogent parfois.

Mélissa Chevalier-Ressicaud

Merci Diane, en effet concernant le CO₂, il y a deux types de CO₂ produits par les activités humaines : le CO₂ biogénique et le CO₂ fossile. Ces deux types peuvent être utilisés dans le cadre du déploiement du projet eM-Rhône :

- Le CO₂ biogénique peut être utilisé sous réserve de prouver la durabilité de la biomasse utilisée à l'origine de son émission.
- Le CO₂ fossile peut être utilisé quand il est émis par une activité soumise au règlement ETS (réglementation concernant l'échange de quotas carbone) et que son émission fait l'objet d'une tarification effective du carbone. En conséquence, c'est le 1er émetteur qui devra s'affranchir du paiement du quota carbone.

Concernant les consommateurs, il s'agit de celui qui consomme le produit final (l'électro-méthanol). Nous distinguons 2 types de consommateurs :

- Un premier type concernant les entreprises non-soumises à l'ETS : celles qui l'utilisent pour la chimie comme intrant. Nous leur fournirons un suivi et une comptabilité carbone du produit fini et il n'y aura pas d'impôt sur le quota carbone.
- Un second type concernant les entreprises soumises à l'ETS : elles ne payeront pas la taxe carbone car l'émission sera considérée comme nulle à l'utilisation, étant déjà comptabilisée lors de la première émission. Il n'y a pas de double comptage conformément aux règles du GIEC.

Nous avons aussi parlé de la stœchiométrie, c'est-à-dire l'étude des proportions selon lesquelles les corps réagissent et se combinent entre eux, Il y a effectivement des pertes potentielles mais très marginales concernant le CO₂, en raison des purges et du recyclage lors des procédés. Les pertes seront minimisées pour des questions d'efficacité et de rendement. Une partie du CO₂ sera donc émise avant d'être intégrée dans le produit final, l'électro-méthanol, et fera l'objet d'un suivi via l'intermédiaire d'un bilan massique. Ce CO₂ ne sera pas comptabilisé dans le cadre de l'ETS, puisqu'il le sera au niveau de l'émetteur initial.

Concernant la dernière question, pour rappel pour produire de l'électro-méthanol, il faut du CO₂ et de l'hydrogène bas-carbone. Ces deux molécules sont mises dans un réacteur de synthèse et de distillation. Il est nécessaire, pour produire 150 000 tonnes d'électro-méthanol, de capter 213 000 tonnes de CO₂ pouvant être d'origine fossile ou biogénique. Par la suite, le procédé de fabrication va permettre d'éviter 207 000 tonnes de Gaz à Effet de Serre (GES). Ce Gaz à Effet de Serre évité est calculé sur l'analyse de cycle de vie complet du projet et prend en compte la globalité de ses composantes. La différence entre ces chiffres s'explique par l'émission de GES du procédé en lui-même.

Diane Beucard

Merci pour cette présentation. Les éclairages apportés ont été, je l'espère, complets. Le temps d'échange permettra de préciser les points présentés si nécessaire.

Avançons sur un autre sujet, celui des impacts et risques. Cela a été évoqué à la fois par Pascal Pénicaud, mais aussi par les garants, car l'appréhension de ces deux sujets n'est pas la même dans un territoire qui connaît ces sujets historiquement et dans un territoire qui les découvre. Cela a constitué un point d'échanges sur lequel nous avons aussi pu percevoir des inquiétudes. Je ne reviendrai pas sur les témoignages reportés par les garants, notamment concernant la résignation face au développement de l'industrie sur le territoire.

D'autres points positifs ont été abordés et notamment le choix d'un site qui est une reconversion de friche industrielle. Nous ne venons pas installer le site sur quelque chose de nouveau mais au sein d'une plateforme existante, au sein d'un GIE garant d'une bonne maîtrise et bonne gestion de l'outil industriel.

Le deuxième aspect relève plutôt des points de vigilance et la nature même du calendrier du projet. Lorsque nous parlons d'impacts et de risques, nous réalisons une étude qui est un condensé de tout ce qu'il faut étudier à ce stade du projet. Nous sommes encore à un stade d'avancement très partiel sur certains thèmes. Je vais me faire le relai d'un certain nombre de questions et de thèmes qui ont été abordés, mais sur lesquels aujourd'hui, il n'y pas plus d'information à livrer car le travail est en cours. La concertation continue sera le moment plus privilégié pour reparler de ces sujets.

Dans les thèmes, 3 grands sujets ont été mis en valeur :

- Le sujet des facteurs de risques d'une implantation qui se ferait près d'un axe routier très fréquenté ;
- L'impact du changement climatique sur une installation industrielle qui pose question (canicule et pique de chaleur) ;
- Les risques que peut présenter une industrie qui peut être classée SEVESO, cela reste un sujet et une dénomination qui peuvent inquiéter ;
- Les impacts potentiels et notamment concernant la qualité de l'air, les rejets industriels, le sujet de la biodiversité, l'impact paysager des installations et leur intégration paysagère/architecturale (cheminées, bâtiment). En effet, la plateforme à une valeur certaine en termes de paysage et environnement ;

- L'évitement et la compensation des impacts qui est techniquement connu sous le thème de la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : l'objectif étant de traiter le thème de l'impact du projet d'abord en recherchant l'évitement des impacts, puis la réduction et pour ce qui n'a pu être ni évité ni réduit, la compensation. Le traitement de cette séquence ERC vient traduire l'engagement d'intégration et de maîtrise des impacts du projet. Sur ce point, il y a eu beaucoup d'attentes et de questionnements, notamment sur la façon d'éviter les zones avec la présence d'espèces protégées. Il a été évoqué la possibilité de créer un corridor vert, puisqu'il y a un espace qui se prête à intégrer une réflexion allant au-delà de la simple compensation, concernant les enjeux de la faune et la flore environnantes. A l'instar de toutes les synergies qui peuvent être réfléchies, la séquence ERC pourrait également être travaillée à l'échelle de la plateforme avec d'autres industriels dans une logique globale. Nous en sommes aux prémices sur ce sujet, aujourd'hui nous ne pouvons que poser un certain nombre d'attentes et de propositions sans avoir encore de réponses.

Voici les principaux points que nous avons relevés et qui sont repris dans [les différents comptes rendus des ateliers](#), notamment celui qui traite [des risques et des impacts](#).

Un autre point important qui a été évoqué est celui des synergies industrielles et de l'intégration du projet sur une plateforme industrielle, pouvant être porteur de synergies et de mutualisation. Ce sujet a fait l'objet de propositions et notamment concernant l'idée de partager les entrants et les sortants, trouver des modes d'optimisation en mutualisant un certain nombre d'entrants nécessaires au procédé, par exemple :

- Le CO₂ a été identifié comme une ressource pouvant être un élément de mutualisation et de consommation locale ;
- Les ressources importantes comme électricité, la vapeur d'eau etc.

Tous ces sujets sont potentiellement des sujets de mutualisation à traiter et à prendre en compte.

Le cas plus spécifique de l'approvisionnement en CO₂, qui faisait objet de plusieurs alternatives, a aussi permis de présenter un partenariat avec la cimenterie Lafarge. Je laisse Mélissa en dire quelques mots.

Mélissa Chevalier-Ressicaud

Nous avons travaillé avec les industriels de la plateforme pour définir les synergies et les mutualisations possibles, sur un certain nombre de ressources comme l'eau ou encore la vapeur d'eau. Aujourd'hui, l'eau, comme la vapeur d'eau, sont des utilités qui seront fournies par le GIE OSIRIS. Le GIE a sa propre production de vapeur d'eau et utilise aussi celle de Tredi, voisin de la plateforme des Roches-Roussillon.

En parallèle, il y a un enjeu sur l'électricité qui est une ressource spécifique. Le RTE (Réseau de Transport Electrique) est en co-saisine avec Elyse Energy dans le cadre de la concertation préalable, du fait des besoins importants en électricité de ce projet (de l'ordre de plus de

200 MW). Dans le cadre réglementaire, chaque industriel doit se rapprocher de RTE pour ses besoins en électricité.

L’approvisionnement en CO₂ est spécifique et a également été mis au débat dans le cadre de cette concertation préalable. Dans les alternatives, il y a eu différents scénarios :

- Un approvisionnement issu des fumées des industriels de la plateforme ;
- Un approvisionnement issu de CO₂ extérieur à la plateforme et spécifiquement de la cimenterie du Teil de Lafarge.

Aujourd’hui, Elyse Energy a inscrit son projet eM-Rhône dans la volonté d’accompagner dans la décarbonation des secteurs difficiles à décarboner : les cimenteries en font partie. C’est pour cela qu’Elyse Energy a signé un partenariat avec Lafarge et dans ce cadre, a présenté le projet eM-Rhône à l’Europe. Le projet a été déposé et est lauréat d’Innovation Fund.

Concernant le CO₂ capté directement chez les industriels de la plateforme, il est important que chacun connaisse les enjeux :

- La quantité de CO₂ possiblement captable ;
- Les plans de décarbonation de l’ensemble des industriels et la mise à disposition du CO₂ par chacun.

En conséquence, Elyse Energy travaille pour trouver le meilleur dispositif en termes d’approvisionnement du CO₂, en prenant en compte ses enjeux mais aussi ce partenariat avec Lafarge.

Diane Beaucard

Merci Mélissa. Nous abordons maintenant le dernier thème de la soirée qui est la contribution au territoire, qui a associé un certain nombre d’acteurs (élus, étudiants, partenaires) et qui a vraiment été un sujet en toile de fond de tous les échanges.

Sur un projet de cette nature il y a un sujet en termes d’emplois mais au-delà, il y a aussi un enjeu de formation sur de nouveaux métiers et de nouveaux procédés avec des filières à structurer. Sur ce point, au-delà du thème de la résignation, nous avons aussi perçu un territoire qui a vécu un développement par l’industrie et les industriels et donc, des témoignages qui étaient plus dans un esprit d’acceptabilité mais sous conditions : « Ne refaisons pas des erreurs que nous avons déjà faites ». Nous sommes dans le témoignage d’un territoire qui a historiquement vécu son développement par l’industrie, qui aujourd’hui peut être dans la résignation et parfois se dire que sous couvert d’emploi, nous rajoutons une couche supplémentaire. Nous sommes face à un enjeu d’acceptabilité fortement lié à la meilleure prise en compte des impacts et risques industriels, légitimes sur un territoire industriel.

En parallèle, il a été promis un dialogue territorial à tenir prochainement sur l’emploi et l’insertion. Certaines structures se sont montrées intéressées pour suivre les discussions au fil du projet. Il y a eu des discussions sur l’économie locale puisque ce projet est vecteur de sous-traitance et d’un temps de chantier qui ne sera pas neutre en termes d’emplois. Nous sommes arrivés au terme de la partie sur les grands enseignements thématiques.

Un dernier enseignement à évoquer est celui de la concertation. Il est important de pouvoir faire un point ensemble sur la perspective qui est la nôtre en termes de procédures notamment dans le cadre de la concertation continue. Nous rappelons que la concertation préalable s'arrête le 25 février. Certes ce soir est notre dernière rencontre mais la concertation se poursuit. Il est encore possible de déposer des contributions et les structures collectives et associatives peuvent déposer des cahiers d'acteurs. Le temps de la contribution n'est pas terminé et il reste une semaine pour le faire.

A l'issue de cette concertation et sans rentrer sur ce qui relève du rôle des garants et du maître d'ouvrage sur leur travail des prochaines semaines, le public verra s'ouvrir prochainement ce que nous appelons la concertation continue. Cette concertation se poursuit jusqu'à l'enquête publique et permet de garder un fil conducteur d'information et d'échange avec le public. L'enquête publique est une étape tout à fait singulière, un nouvel exercice qui n'est pas encadré par la CNDP mais par un commissaire enquêteur nommé et qui aura la lourde tâche de travailler sur des éléments de fond et de forme, afin de donner un avis. Le processus participatif pour le public ne se termine pas ce soir, ni le 25 février, il se poursuit y compris jusqu'à l'enquête publique et le public est invité à s'exprimer et à s'informer. En effet, à cette étape le projet sera présenté à un niveau de détails finalisé et l'ensemble des informations seront alors disponibles.

Je laisse la parole à Mélissa pour vous présenter l'état d'esprit dans lequel le maître d'ouvrage se projette pour cette étape.

Mélissa Chevalier-Ressicaud

Cette concertation a fortement mobilisé les équipes d'Elyse Energy et ses associés. Pascal Pénicaud a fait le mot d'introduction. Benoit Decourt également co-fondateur et Khalil El QUORTOBI, directeur du projet eM-Rhône, sont aussi présents. Plus globalement, l'ensemble des collaborateurs ont pu participer aux différents événements comme le responsable technique du projet Christophe Garot, les ingénieurs procédés, mais aussi les ingénieurs spécialisés dans les différents domaines de compétences tels que les risques industriels ou les sujets d'analyse du cycle de vie dépendant des thématiques associées.

Néanmoins, la participation du public a été en demi-teinte ce qui nous questionne sur les meilleures conditions pour la poursuite des dialogues à venir. Il y a de nombreuses étapes qui vont arriver :

- La fin de la concertation préalable, qui aura lieu le 25 février ;
- La fin des études techniques afin de pouvoir apporter l'ensemble des informations nécessaires et toutes les réponses aux questionnements exprimés durant cette concertation. En parallèle du développement complet du projet, nous apporterons une information définitive sur le transport, les impacts et les modes d'approvisionnement.

Pour tenir informé le public, Elyse Energy maintiendra opérationnel le site internet sur lequel nous pourrions vous transmettre les actualités du projet. Nous réfléchissons aussi aux temps d'échanges, c'est-à-dire, à leur format et leur temporalité pour revenir vers le public au moment opportun.

Enfin, nous allons travailler avec les garants et avec vous afin de préparer le meilleur dispositif en réponse au bilan des garants.

Diane Beucard

En effet, d'un point de vue opérationnel il y aura le maintien du site internet dans son format actuel et ses fonctions principales, c'est-à-dire, le maintien de l'actualité et le partage des informations au fur et à mesure de leur disponibilité. Même s'il n'y en aura pas tous les jours, lors d'avancées significatives du projet, elles permettront d'apporter des compléments d'information.

Reste à disposition au travers de ce site internet, un espace de contact du maître d'ouvrage qui permet de continuer à garder le lien. La réponse du maître d'ouvrage au bilan des garants est le document dans lequel Elyse Energy pourra proposer le dispositif qu'il entend déployer pour cette concertation continue.

Enfin, il y aura aussi les recommandations des garants dans leur bilan.

Valerie Dejour

Le bilan des garants est une étape importante qui marque la fin de la concertation préalable. Lors de l'élaboration du dossier de concertation, la première alternative est l'opportunité du projet : est-ce que le projet se fera ou ne se fera pas. Dans les 2 mois où le maître d'ouvrage doit répondre aux recommandations et préconisations des garants, il devra signaler s'il poursuit ou pas le projet. D'un point de vue réglementaire, il y a cette étape avec un passage devant la CNDP durant lequel le maître d'ouvrage dira s'il continue ou pas et s'il continue, comment il répond aux recommandations des garants et sur quoi il s'engage. Effectivement, la concertation continue se mettra en place si le projet est bien validé par le maître d'ouvrage.

Diane Beucard

Merci beaucoup. Ce sont des procédures nouvelles pour beaucoup et il ne faut pas moins de 3 voix pour les détailler.

Les premières composantes sont les grands fondamentaux sur lesquels l'engagement est évidemment renouvelé.

Mélissa Chevalier-Ressicaud

Au-delà de la concertation continue, au cours de la concertation préalable nous avons eu un certain nombre de sollicitations d'acteurs concernant le projet et peut-être que d'autres sollicitations sont à venir. Il y en a une que nous tenons à spécifier, celle du lycée François Verguin qui souhaite que nous nous rapprochions d'eux pour continuer à discuter concernant les emplois et les formations.

Diane Beaucard

C'est une illustration de ce que peuvent être des sollicitations directes par le territoire et pas uniquement dans l'autre sens et c'est précieux quand cela arrive.

Voilà concernant les éléments qui pouvaient vous être présentés. J'espère que je n'ai pas trahi les questions et que certains se sont reconnus dans les propositions que j'ai exprimées. Il est temps de vous laisser la parole si vous avez des questions sur ce qui vous a été présenté.

Temps de questions/réponses :

Question : Nous parlions de substitution de carburant avec le e-méthanol mais est-ce qu'il y aurait la possibilité de faire 50% de e-méthanol et 50% de carburant fossile dans le même bateau ou bien est-ce que c'est forcément 100% d'énergie fossile ou 100% de e-méthanol ?

Réponse de Mélissa Chevalier-Ressicaud : Aujourd'hui, l'électro-méthanol peut être utilisé en carburant pour le secteur maritime. Il y a deux possibilités :

- Utiliser les bateaux existants et les convertir en dual fuel : cela demande un temps d'immobilisation autour d'un mois pour le bateau et un investissement qui reste acceptable pour le secteur maritime ;
- Avoir des bateaux qui fonctionnent 100% au méthanol : nous entendons dans l'actualité des commandes de bateaux qui fonctionnent au méthanol par des grands noms du maritime.

Q : Merci beaucoup. Autre question concernant le processus de captage de CO₂. Vous parliez des industriels présents sur la plateforme, techniquement comment faire concrètement pour aller récupérer du CO₂ dans les rejets atmosphériques de la plateforme, pour le rapatrier dans votre procédé d'e-méthanol ?

Réponse de Mélissa Chevalier-Ressicaud : Il y a différentes technologies qui peuvent être utilisées pour le captage du CO₂ :

- Des technologies avec des amines qui vont permettre de capter le CO₂ en positionnant le process directement derrière les fumées associées des industriels ;
- Un procédé qui va être plus consommateur en électricité et qui s'appelle CryoCap.

Question : Dans la présentation qui nous a été faite, nous avons parlé d'impacts et surtout pour le transport. Je sais qu'actuellement, avec l'existence de la plateforme, il y a un impact transport. Je crois savoir que le développement du paracétamol va créer un impact transport et cette nouvelle activité également. Est-ce qu'il a été envisagé des transports par rail ou autres ? Le cumul de ces transports peut être une nuisance réelle pour la population.

Réponse de Jonas Frossard : Effectivement c'était un des enseignements de la concertation qui n'est malheureusement pas ressorti dans la présentation de ce soir. Des alternatives ont été mises au débat sur les modes de transport du produit final : route, fret et fluvial. De manière assez générale, ce qui ressort des débats et des échanges, c'est une préférence de tout le monde pour le fret et le fluvial, afin d'éviter l'engorgement du réseau routier local, qui sur les heures de pointes est déjà saturé, mais aussi dans une optique de cohérence par rapport au projet de décarbonation de l'entreprise. Il serait intéressant qu'Elyse Energy reformule les réponses déjà apportées.

Réponse de Mélissa Chevalier-Ressicaud : Effectivement, le choix du transport d'acheminement du produit final a été mis au débat dans le cadre de cette concertation préalable, avec des alternatives possibles comme :

- Un acheminement par canalisation qui pourrait être envisageable pour des utilisateurs directs de l'électro-méthanol sur la plateforme Les-Roches-Roussillon ;
- Par voie ferroviaire ;
- Par voie fluvial via le fleuve ;
- Par camions.

Au sein de nos équipes, nous avons une personne en charge des études des impacts et nuisances que peut avoir le transport du produit final sur son environnement. En plus, nous travaillons en collaboration avec le GIE et Inspira pour réfléchir sur la meilleure alternative pour la distribution de notre molécule finale.

Question : Quels sont vos besoins quotidiens en eau et quel est l'impact des fuites que vous pourriez avoir sur votre site, sur l'atmosphère ? Est-ce que vous avez un système de veille, de captage de fuites, qui mesure les fuites et arrête les installations etc. ?

Réponse de Khalil EL QUORTOBI : Concernant la consommation en eau, c'est un élément dont nous avons parlé dans le dossier de concertation et nous avons pu également l'aborder pendant la conférence eau. Aujourd'hui le besoin brut en prélèvement en eau est de l'ordre de 2,7 millions de m³ annuels, environ 7400m³/jr. Toute cette eau n'est pas consommée, il s'agit du besoin brut.

Une certaine partie de cette eau est remise au milieu naturel, environ 1 million de m³. Parmi les alternatives du projet présentées, il y a effectivement une possibilité de récupérer une partie de l'eau rejetée par les autres industriels de la plateforme, notamment en aval des circuits de refroidissement ouverts. L'idée étant de réduire le prélèvement brut, de sorte qu'Elyse Energy en tant que nouvel industriel de la plateforme, puisse s'inscrire dans la trajectoire du Plan Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE), sur lequel le GIE s'engage auprès de la Région et du territoire.

Concernant les rejets industriels, aujourd'hui parmi l'ensemble des briques technologiques mises en œuvre dans le procédé de fabrication, nous avons trois briques essentielles :

- La première destinée à la fabrication d'hydrogène ;

- La deuxième destinée à la captation du carbone ;
- La troisième est celle du e-méthanol.

Plusieurs dispositifs devront être mis en œuvre :

- Concernant l'hydrogène, les études doivent débuter dans le courant de cette année. Il y a déjà de l'hydrogène dans l'atmosphère, donc mesurer des fuites se ferait surtout dans une perspective de maîtrise du risque "pression".
- L'émission d'oxygène induit par le procédé d'électrolyse de l'eau est aussi une mesure de fuite à suivre pour des questions de risque "pression".
- Concernant le CO₂, la capture de CO₂ intervient chez l'industriel émetteur de fumées et donc la mesure se fait par l'industriel qui émet les fumées avant captage. Il y a une continuité de la mesure et de l'analyse des fumées émises.
- Concernant le e-méthanol, les émissions éventuelles seraient liées à des purges mais nous n'aurons les études que lorsque le processus de méthanolation sera choisi. Effectivement, à ce stade nous pouvons confirmer qu'il y'aura des mesures de fuites à ce niveau-là également.

Question de Yannick Neuder, Député : Bonsoir, je suis très content d'être invité, je suis le député de la circonscription. En introduction, je voudrais féliciter le porteur du projet car il y a un investissement important. Je pense qu'il faut que nous soyons aidants, tout en ayant bien conscience des problématiques environnementales et des questionnements de la population. Je pense qu'il faut être très pédagogique et vous l'êtes.

J'avais demandé pourquoi pas les cimenterie VICAT, mais il m'a été expliqué pourquoi. Je suis très heureux que vous ayez candidaté au fonds européen pour l'innovation. Nous poussons beaucoup au niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur ces nouvelles énergies et je trouve que nous ne sollicitons pas suffisamment les fonds européens donc je voulais signaler ce sujet.

Sur l'eau, je ne suis pas un expert, mais j'ai calculé un taux de réutilisation de 37%. Je ne me rends pas bien compte, les études affineront ce qu'il est possible de réutiliser. Comparé à d'autres filières, cela peut paraître peu et c'est votre ressource naturelle pour l'hydrolyse. J'imagine qu'il y a différentes options entre le Rhône/la nappe. J'imagine que les conflits actuels avec les agriculteurs, qui font l'actualité, sont pris en compte. C'est quelque chose sur lequel nous sommes fortement mobilisés. Le message c'est de dire que nous n'opposons pas les filières (agricoles, électroniques et la chimie), de dire qu'il faut le même niveau de transparence, puisque vous savez que les agriculteurs ont des compteurs. Il faut qu'il y ait ce même niveau de transparence pour redonner la confiance, notamment aux populations vis-à-vis de ces questionnements, c'est fondamental. Concernant le pourcentage de réutilisation, je m'interrogeais sur la qualité de l'eau réinjectée et le lieu où elle est réinjectée. Est-ce qu'elle part dans le Rhône ou bien dans la nappe ? Est-ce qu'elle peut être réservée à des usages spécifiques ? Nous avons beaucoup de questionnements ici sur le cantonnement sur le niveau d'eau pour l'irrigation. Est-ce que c'est une eau propre à l'irrigation ?

Le dernier sujet est votre utilisation de l'énergie. Cela mérite de préciser la nature de votre électricité. Cet hydrogène est-il vert ? J'évoque des points dont je connais les réponses. Il n'y a pas d'éolien de proximité, mais y a-t-il des projets solaires pour fournir l'électricité permettant l'hydrolyse ? C'est quelque chose qui est intéressant. Je pose aussi la question à la plateforme, qui est vraiment un modèle car utiliser ses propres déchets comme ressources pour d'autres projets, c'est innovant. Si en plus elle était autonome en énergie et produisait sa propre énergie en fonction des besoins, cela enverrait un message (sans pour autant parler de lutter contre le nucléaire présent à proximité).

Un dernier point sur la formation, nous avons un campus des métiers et des qualifications que je suis très fier d'avoir créé. Vous avez des personnes spécifiques sur ces campus qui sont là pour animer l'ensemble des lycées du territoire, que ce soit en formation initiale ou en formation continue. Si vraiment il était possible de solliciter la personne qui a la charge du campus des métiers et des qualifications, ça serait bien.

Pour résumer, plus de production d'électricité verte serait une bonne idée. Précisez-moi votre performance sur la réutilisation de l'eau. Où va-t-elle ? Quelle est sa qualité et pour quel usage ? Et puis sollicitez le campus des métiers et des qualifications. Voilà ce que je trouvais intéressant à dire du point de vue de député.

Réponse de Benoit Decourt : Merci pour vos questions. Concernant l'électricité, cela me permet de rappeler certains points :

- Le premier est que nous sommes sur des molécules qui n'ont de sens que si l'électricité est bas-carbone. C'est le point de base du projet que nous menons et le sens de la mission que nous nous sommes fixés. C'est aussi le sens d'une conviction que nous portons, à savoir que la France produit de l'électricité bas-carbone qui inclut du nucléaire, mais pas seulement. A proximité, nous avons l'hydraulique, le solaire, l'éolien etc. Aujourd'hui, nous pouvons produire en France ces molécules jusqu'ici importées et ça n'a de sens que parce qu'elles sont bas-carbone.
- Cette conviction-là est encadrée par la réglementation, qui fixe pour nos produits un plancher de réduction de 70 % d'abattement des émissions de GES, par rapport aux références fossiles. Si nous n'atteignons pas ce plancher-là, nos produits n'ont pas de valeur. Cela est encadré par la réglementation européenne qui est transposée dans la loi française, la Directive Européenne pour le Développement Renouvelable qui s'intègre de manière plus large dans des ambitions portées par la Région, mais aussi au niveau national, celle de la stratégie énergie et climat et d'un certain nombre d'objectifs auxquels nous contribuons. Ces ambitions sont certifiées par des tiers, comme vous l'avez rappelé, par exemple dans le cadre d'Innovation Fund. C'est le seul projet français de cette nature sur le dernier appel à projet à avoir été sélectionné. Notre bilan carbone a été certifié par un bureau allemand qui s'appelle TÜV SÜD, qui a démontré que nous étions bien au-delà de ce seuil. C'est quelque chose qui sera vérifié tout au long du projet de manière très encadrée par la

Commission Européenne, notamment dans le cadre des fonds qui ne seront débloqués que si nous respectons bien l'engagement carbone que nous avons pris.

Nous sommes en train de travailler sur l'approvisionnement électrique qui se fera par des contrats d'achat de plusieurs natures. Nous aurons des contrats d'achat avec des développeurs d'électricité renouvelable et notamment solaire. Cela fait partie des discussions que nous menons mais aussi de l'historique de certains associés et notamment Pascal Pénicaud, qui a fait partie de Tenergy¹ pendant 10 ans. Ce sont donc des sujets qu'ils connaissent bien. Par ailleurs, nous discutons avec EDF qui est le fournisseur d'électricité nucléaire. Nous attendions qu'un certain nombre d'éléments réglementaires se précisent le 14 novembre dernier, grâce aux interventions de Luc Rémont et Bruno Lemaire, qui permettent d'envisager notamment des contrats d'achat via l'énergie nucléaire. Cela nous exposera au parc nucléaire à proximité et nous permettra de bénéficier de cette électricité. C'est évidemment un chemin compliqué et long, car nous sommes sur des quantités importantes.

Sur le sujet de l'eau, je laisse mes camarades répondre. Sur le campus des métiers et des qualifications nous prenons bonne note de nous en rapprocher.

Khalil El Quortobi : Merci Benoît, effectivement sur le volet consommation en eau, vous avez posé plusieurs questions dans une même question. Quelle était la qualité de l'eau ? Quel était le taux de recyclage ? D'où venaient les consommations ? Si l'eau était potable ? etc.

Le schéma actuel opéré par la plateforme consiste à prélever de l'eau d'une nappe phréatique et de rejeter ce qu'il y a à rejeter au milieu naturel, de deux façons :

- Soit directement dans le canal ;
- Soit en opérant un pré-traitement si l'eau était contaminée par des polluants, éventuellement dans une station d'épuration, avant de la rejeter dans le canal.

Les personnes du GIE étant présentes ce soir je leur demanderai de me corriger si je me trompe.

Nous nous inscrivons dans ce schéma. Nous recevons de l'eau prélevée par le GIE, qui est une eau de nappe, qui *a priori* est une eau potable et au moins utilisable pour d'autres usages. Celle-ci est fléchée pour les besoins des industriels. Elle est traitée par le GIE à destination d'un certain nombre d'industriels. Les besoins que nous avons exprimés concernent essentiellement 3 postes :

1. La production d'hydrogène : la quantité d'eau nécessaire correspond à 400 000 m³ parmi les 2,7 millions.

¹ Tenergy est une société française spécialisée dans la construction de centrales solaires photovoltaïques.

2. Le lavage ou le traitement des fumées : si l'ensemble du CO₂ nécessaire au procédé de production de méthanol était capté sur la plateforme, il y aurait un besoin dans le processus de captation d'utiliser de l'eau, pour venir séparer le CO₂ des autres composés des fumées. Il y aurait donc une eau qui serait également rejetée.
3. Le refroidissement du procédé qui est le plus consommateur en eau : nous venons de décomposer ce chiffre de 2,7 millions de m³ : il y a 400 000 m³ nécessaires à la fabrication de l'hydrogène, il y a près 1 million de m³ utilisé lors du processus de captation du CO₂. Les près de 1,5 millions de m³ restants sont exclusivement dus à de l'évaporation dans le système de refroidissement, ils sont directement évaporés dans l'atmosphère.

La récupération nous ne la faisons pas sur l'évaporation. Sur les 2,7 millions de m³, il y a près de 1,5 millions qui s'en vont dans l'atmosphère lors du processus de refroidissement et 1 million de m³ qui est rejeté, dans sa quasi-intégralité, directement dans le canal. De l'eau reformée lors du processus de distillation de méthanol devra toutefois être contrôlée afin de vérifier qu'il n'y a pas d'autres composés que du méthanol, qui lui est miscible dans l'eau avant son rejet dans le canal.

Enfin, le dernier élément concerne ce que nous proposons de faire au regard de l'évaporation. Comme il y a évaporation et que d'autres industriels ont un procédé similaire ou assez proche du refroidissement avec des quantités plus importantes, l'idée pour nous est de pomper une seule fois, une seule eau qui sera utilisée deux fois dans deux systèmes de refroidissement : celui d'un premier industriel puis chez nous, afin de limiter ce prélèvement. C'est l'alternative qui a été proposée au dossier de concertation et abordée lors de l'atelier « eau ». L'idée est de faire descendre au maximum le prélèvement brut pour atteindre une quantité minimale prélevée dans la nappe.

Question de Yannick Neuder : Il y a une chose qui me gêne un peu. Dans le cadre des grands équilibres du cycle de l'eau, cela me gêne que de l'eau soit pompée dans la nappe pour ensuite être rejetée dans le canal. La grande discussion est que beaucoup des eaux qui réalimentent les nappes, sont des eaux de pluie. Nous avons une vraie difficulté pour construire des retenues collinaires, cependant lorsque l'on regarde le niveau européen, l'Espagne arrive à garder 48% de son eau de pluie. La France est plutôt aux alentours de 5%, la marge de progression est donc énorme. Il y a une réflexion à avoir sur la réinjection dans le canal. Il n'y a pas de réinjection parce que toute cette eau, nous ne savons déjà pas la retenir par des retenues collinaires, elle part donc à la mer. Nous savons que le niveau de la mer monte, avec des conséquences sur le milieu naturel (réseau aquifère du bord méditerranéen) et je trouve que ce million de m³ serait plus utile, en fonction de l'utilisation, à alimenter l'agriculture ou autre plutôt que d'être remis dans le canal. Il s'agit là d'un sujet auquel je serai attentif. Cela ne modifie peut-être pas votre modèle, mais c'est plus vertueux vis-à-vis du monde agricole, puisqu'il y a beaucoup de projets d'irrigation sur le territoire.

Réponse de Carl Patois : Nous parlons des eaux grises, ce sont des eaux qui ne sont pas réglementairement utilisables même si nous le voudrions. En effet, je suis étonné de

constater que notre rejet est désormais acceptable dans l'environnement naturel. Cependant, du point de vue des règlements actuels, une quantité d'au moins 60 000 m³ par jour est déversé dans le canal, alors qu'il serait possible d'en envisager une utilisation différente. Je suis tout à fait d'accord.

Question de Yannick Neuder : L'idée en effet c'est d'y réfléchir. J'étais en Israël il y'a un an et j'ai observé le taux de réutilisation de leurs eaux grises, au regard de la réglementation. L'idée n'est pas d'embêter les industriels, mais plutôt de faire bouger la réglementation sur les eaux grises pour qu'elles puissent avoir un meilleur usage. Nous pourrions satisfaire tout le monde et les agriculteurs tireraient un bénéfice du projet. Il faut éviter d'opposer les filières. C'est un vœu pieux qui concerne les cycles de l'eau. Il faut étudier comment tout cela peut se combiner, sans faire prendre du retard au projet. Cela fait partie des sujets qui se posent.

Réponse de Carl Patois : C'est tout à fait ça. Nous avons de l'eau qui est biocompatible et que nous mettons dans le canal : alors qu'un agriculteur situé 200 m en aval a le droit de prélever de l'eau pour arroser, nous n'avons pas le droit de la lui distribuer. Dans le canal c'est payant car nous privons la CNR de son produit électrique. Nous n'avons jamais demandé à la CNR de nous rémunérer pour l'eau que nous ajoutons dans son canal.

Il y a donc matière à échanger et à améliorer le dispositif. Le PTGE a montré aussi que les besoins en eau des agriculteurs étaient moins importants en termes de quantité que les besoins des industriels. Historiquement, nous prélevons indépendamment pour nos besoins, nous pourrions imaginer des moyens de mettre en série les usages plutôt que de rester en parallèle.

Au regard des enjeux en termes de volume, l'idée d'Elyse est de réutiliser de l'eau qui provient d'un autre industriel. Le besoin d'Elyse représente moins de 10% de la consommation actuelle. Si nous n'arrivons pas sur la plateforme à répondre à ce besoin, c'est que nous ne savons pas nous organiser. Je suis assez confiant aussi sur cette partie de l'enjeu, qui est de ne pas ajouter de prélèvement sur la nappe.

Intervention Yannick Neuder : Pour conclure mes propos, je vous proposais tout à l'heure de rencontrer la référente du campus des métiers et des qualifications. Je pense que cela serait aussi intéressant que vous puissiez contacter le président de l'association des irrigants, qui représente plus de 1200 membres très constructifs. Cela serait intéressant de discuter avec eux. Nous avons accueilli leur assemblée générale la semaine dernière et le président de France Irrigants, ce qui a donné lieu à des échanges sur des sujets très constructifs concernant les réutilisations des différents cycles de l'eau.

Réponse de Benoit Decourt : Nous prenons note de ces points qui font échos à des sujets qui ont été abordés, notamment en introduction par Pascal Pénicaud, concernant les ressources. Nous avons conscience de ces enjeux et des conflits d'usages qui peuvent exister. Ce sont des sujets sur lesquels nous travaillons, sur l'électricité, sur le carbone, sur l'eau et notamment avec la filière agricole. Nous avons un projet avec un de nos partenaires, le

groupe Avril² avec qui nous avons l'habitude de travailler et donc, des sujets auxquels nous sommes sensibles.

Intervention de Jonas Frossard : N'hésitez pas à nous communiquer également vos retours sur la concertation continue, puisque comme cela vous a été présenté, il y aura à la suite de cette concertation préalable, si le projet se poursuit, une concertation continue. Vous pourrez continuer à être informés sur le projet. Valérie et moi-même allons faire un certain nombre de propositions dans notre bilan, concernant ces modalités de concertation. Nous aurions voulu avoir votre retour à chaud, sur ces sujets qui n'ont pas été tellement abordés jusqu'ici, sur éventuellement les modalités, formats et thématiques que vous souhaiteriez retrouver durant cette concertation continue.

Le mot de la fin



Yannick Neuder

Je salue la démarche et je félicite encore les industriels et le courage qu'ils ont de pouvoir faire ces investissements. Nous sommes en mode projet, que ce soit la plateforme OSIRIS, les services préfectoraux, la communauté de communes représentée par le maire de Salaise-sur-Sanne, le député, etc., afin que tout cela se fasse dans la plus grande transparence, dans la plus grande concertation et avec quelque chose de très vertueux en termes de qualité d'eau, d'air etc.

Valérie Dejour

Nous remercions ceux qui ont pu venir à chaque atelier, il y a eu des personnes qui ont été présentes à chacun de nos ateliers. Merci à la personne qui a ouvert et fermé les portes de la salle et qui a été aussi le garant que tout se déroule pour le mieux.

² Groupe agroindustriel français spécialisé dans l'alimentation humaine, l'alimentation animale, l'énergie et la chimie renouvelable, Avril fait partie des 4 actionnaires au côté d'Elyse Energy et prenant part à la société du projet BiotJet.